

Commune	OAP	Type OAP	Nature OAP	Zonage	Superficie	Programme	Enjeux environnementaux	Impacts	Évaluation Environnementale	Mesures compensatoires	Commentaires	Avis CE						
CESSY	Scierie	Renouvellement urbain	Habitat	UGm2	1,25 ha	35 logements dont 30% de LLS	Accepter Nuisances Activité proche d'une scierie,	Ruisellement eaux pluviales	Privilégier pleine terre 40%	Maintenir les habitats favorables à la biodiversité par clôtures végétales, haies pluri-spécifiques donnant sur l'espace public. Gestion des eaux pluviales à la parcelle								
CESSY	Chemin dessous les murs	Renouvellement urbain	Habitat, équipement,	UGm2	1,29 ha	30 logements mixte individuel pur ou groupé et intermédiaire	Préserver deux cônes de vue sur le Jura. Tissus végétalisés qualitatifs, préservation d'espaces perméables	Perte d'un tissu végétalisé qualitatif Déplacements doux à inventer, vers le complexe sportif et centre-ville	Aléas gonflements argileux	Mesures de gestion des eaux pluviales adéquates, revêtement poreux des aires de stationnement.								
CESSY	Belleferme	Extension	habitat dense, équipement	1AUG, UE	4,64 ha	230 à 250 logements, densité 50/ha. Équipement communal ou intercommunal sur 1ha en partie sud-ouest.	Préserver des vues perspectives, vue remarquable sur le massif jurassien, au fond d'un espace prairial, entrée de ville à soigner.	Perte d'un tissu végétalisé qualitatif et traitement de l'effet vitrine primordial à ne pas rater. Déplacements doux à inventer, car non desservi par	Aléas gonflements argileux	Mesures de gestion des eaux pluviales adéquates, revêtement poreux des aires de stationnement. Faciliter les connexions douces avec Gex.								
CESSY	La Bergerie	Extension	Habitat, équipement, commerce, services	1AUC, UE	4,34 ha	86 logements dont 25% de locatifs sociaux, résidence autonomie et locaux communs	Interface urbaine, entrée de ville, nuisance sonore RD1005	Les vues magnifiques sur le Jura vont disparaître		Isolation acoustique des bâtiments à l'ouest du site, éloigner les pièces sensibles. Végétaliser et boiser TVB, empêcher les espèces invasives, limiter l'imperméabilisation des sols	L'OAP prévoit d'orienter les jardins préférentiellement à l'ouest, ce qui n'est pas favorable vis-à-vis de la zone d'émission bruit. Préconiser les expositions Sud Est pour la partie ouest de l'OAP							
CHALLEX	Mucelle	OAP	Habitat Équipements publics	1AUg	1,2ha	25 logements dont 25% de locatifs sociaux, résidence autonomie et locaux communs	Terrains a priori à destination agricole Pas d'enjeux environnementaux soulignés	Poursuite de l'artificialisation de la zone	4 consommation d'espace	Préserver les arbres transition paysagère, limiter l'imperméabilisation, végétalisation des espaces communs et des stationnements	Retour de la notion de dent creuse. Zone déjà en partie bâtie, à la jonction du cheflieu du hameau de Mucelle. Mais pourrait être vue comme un lien entre deux zones Ap, voire une continuité écologique	favorable						
CHALLEX	Rue de la Mairie	OAP	Équipements sportifs	1AUe	0,86 ha	Permettre de prévoir les besoins en équipements sportifs de la commune sans autre précision	Terrains a priori à destination agricole Pas d'enjeux environnementaux soulignés	Idem	5 consommation d'espace	Idem	Terrain jouxtant la mairie, d'une superficie réduite mais faisant a priori partie d'un tènement agricole							
CHALLEX	La Treille	OAP	Habitat	1AUg	0,8 ha	12 logements dont 25% de locatifs sociaux	Terrains a priori à destination agricole Pas d'enjeux environnementaux soulignés	Idem	5 consommation d'espace	Sensiblement idem	Terrain jouxtant une zone déjà bâtie mais l'OAP empiète sur des terrains visiblement agricoles, mais de surface réduite	Favorable						
CHEVRY	Château	OAP	Habitat/Équipement	UH1 et NI	10,5 ha	10 logements, dont 25% de LLS, per réhabilitation de b*âtiments existants, réhabilitation du château (logements, combien?) et parc public	D'après le schéma de principe, pas de constructions nouvelles, hormis un parking de dimensions assez réduites. Pour le reste il s'agit essentiellement de l'aménagement d'un terrain vierge en parc public avec notamment conservation des arbres existants.	Très limités	9 consommation d'espace	conservation des éléments végétaux, arbres et haies	Zone naturelle peu impactée par le projet							
CHEVRY	Centre Bourg	OAP	habitat / équipement	1-AUG	10,5 ha	200 logements dont 30% de LLS, 15% en accession abordable, réserve foncière pour extension de l'école, zone d'équipement et parc public.	zone en partie bâtie et entourée de bâti mais en bordure d'une zone Np humide	Limités mais proximité d'une zone humide	10 trame verte et bleue	conservation des éléments végétaux	Zone qui a a priori vocation à être urbanisée.							
CHEZERY-FORENS	La Diamanterie	Extension	Habitat		1,1 ha	12 logements dont 25% LLS	Limités	Proximité d'un cours d'eau et de sa ripisylve	5 consommation d'espace	Conservation du couvert végétal, plantation d'espèces locales.	zone à proximité du bâti existant	Favorable sans observations						
CHEZERY-FORENS	Station de Menthrières	extension	tourisme logement	1AUg 1AUt	3ha	8 logements dont 2 sociaux piscine aire de jeux espace paysager sur 2000M2	projet sur des prairies permanentes avec à proximité une source, réservoir de biodiversité	perte et fragmentation d'espace naturel, perturbation de la faune et de la flore	3 consommation d'espace	renvoi au règlement avec mesures supplémentaires proposées (334 et 335)	cartère suffisant des mesures compensatoires							

CHEZERY-FORENS	Menthières	extension pour activités/équipements	Habitat/tourisme		3,22 ha	8 logements dont 25% de LLS, activités touristiques en partie nord	Limités	Limités	5 consommation d'espace	Création d'un espace commun paysager, végétalisation avec espèces locales		Favorable						
CHEZERY-FORENS	La Vieille Cure	Extension	Habitat		0,88ha	12 logements dont 25 % de LLS	Limités	limités	3 consommation d'espace	plantation d'espèces locales	Zone plus ou moins en continuité avec le bâti existant	Favorable						
CHEZERY-FORENS	Moulin Coquet	extension	Habitat		0,63 ha	logement	Limités	Limités	5 consommation d'espace	Conservation des arbres existants	Zone entourée de bâti	Favorable						
COLLONGES-Pôle relais	OAP Fort	extension	habitat	1AUG	1,9 ha	80 logements; densité moyenne de 42log/ha; 30% de LLS et 30% deLU	Présence denombreux boisements remarquables	Mineurs si les boisements sont conservés	4 consommation d'espace	Conservation des arbres existants	Zone en continuité d'une zone bâtie dense	Favorable sans observations						
COLLONGES-Pôle relais	Cœur de village	renouvellement urbain	habitat/commerces/services	UCa, Ugm1	0,35 ha	20 logements répartis en log indiv groupés et en intermédiaires/collectifs ; 25% mim de LLS ; parking mutualisé et extension possible de la mairie	Minimes: le secteur est déjà le coeur de village et il s'agit de le renforcer	Mineurs	2	aménagement d'espaces verts	Cette zone a vocation à être aménagée, surtout que l'opération implique des démolitions	Favorable sans observations						
COLLONGES-Pôle relais	Château	renouvellement urbain	habitat / équipement	UGm2	0,7 ha	40 logements + commerces et services	Minimes: on est en présence d'un dent creuse entourée de bâti	Mineurs sous réserve de ne pas détruire le couvert végétal	4 consommation d'espace	Espaces libres aménagés en espaces verts	Zone qui a a priori vocation à être urbanisée.	Favorable sans observations						
COLLONGES-Pôle relais	Route du Pays de GEX	équipement	extension/équipement	1AUe	0,365 ha	EHPAD de 80 lits	Minimes: parcelle entre deux zones bâties	Mineurs: l'opération consommera toutefois de l'espace	4 consommation d'espace	Le stationnement sera paysagé	le maire souhaite la déplacer sur la parcelle d'à côté	Favorable mais note que la fiche OAP ne dit rien sur la desserte en transports en commun						
COLLONGES-Pôle relais	Technoparc 1	équipement/activités; extension de la zone existante	Activités artisanales	1AUaA	5,1 ha	création de lots d'activités artisanales; effet vitrine le long des RD984 et RD984b	consommation d'espace, agricole, en extension	Artificialisation importante	8 consommation d'espace	néant si c'en'est que le site sera perçu comme inscrit dans le paysage	la zone actuelle sur le plan graphique apparaît vide à plus de 50%, alors que selon le maire, elle est pleine. extension contestée sur registre et demande du maire de la modifier pour notamment répondre à cette observation.	A priori, consommation de terres agricoles. Dans ces conditions, avant d'étendre la zone artisanale actuelle, s'assurer que celle ci est effectivement remplie						
COLLONGES-Pôle relais	Technoparc 2	extension pour activités/équipements	activités et priorité aux activités artisanales	1AUaA	3,9 ha	nouveaux fonciers confortant la zone dans sa vocation d'activités avec priorité à l'artisanat	zone contiguë à une zone bâtie, pavillonnaire, et bordéepar un triangle routier	A priori minimes compte tenu de la configuration	5 consommation d'espace	Préservation de la haie d'arbres	le maire souhaite faire évoluer cette zone en zone d'habitat. Remarque sur registre papier: ferme ICPE à proximité: attention au respect des 100m.	Demande du CE que soit fourni un plan visualisant les PC accordés valides. Localisation de l'extension à revoir des 100m.						
CROZET	Bourg (Chef lieu)	On peut parler de comblement de dent creuse	Habitat	UGm1	1,15 ha	45 logements,	espace libre entouré de bâti	a priori minimes	3 consommation d'espace	traitement paysager avec essences locales	Zone qui a a priori vocation à être urbanisée.	Favorable						
CROZET	Farreu	extension	Habitat	UGm1	0,7 ha	10 logements	espace libre entouré de bâti	a priori minimes	6 consommation d'espace	maintien d'un espace paysager	Zone qui a a priori vocation à être urbanisée.	Favorable						
CROZET	Les Hivouettes	extension	Habitat	UGp1	1,1 ha	40 logements	Présentée comme une dent creuse faisant le lien entre des espaces résidentiels, on peut aussi y voir une extension, sans doute sur des terres agricoles.	proximité d'une exploitation agricole	7 consommation d'espace	Maintien d'espaces libres, de jardins privés, espace tampon entre la zone urbaine et la zone agricole	Des zones similaires sont classées 2AU	La justification de cet emplacement pour réaliser 40 logements en majorité sociaux doit être davantage justifiée						
CROZET	Les Peureuses	extension	Habitat	UGm1	0,98 ha	15 logements individuels, 25% de LLS	Espace encore vierge au sein d'une zone bâtie	a priori minimes	6 consommation d'espace	Arborisation et traitement paysager	Zone qui a a priori vocation à être urbanisée.	Favorable						
CROZET	Les Sarsonnières	extension	Habitat	1-Aug	1,6 ha	45 logements dont 30% de LLS	Présentée comme une dent creuse, il s'agit plutôt de l'extension d'une zone pavillonnaire dans un espace vierge, séparé de la zone agricole par une route	a priori minimes	6 consommation d'espace	maintien d'un couloir vert au centre de l'opération	N'eut été la présence d'un fraction de zone UGp1 qui empiète sur les terrains agricoles, en direction d'une exploitation, on serait assez proche du cas de figure des Hivouettes.	Favorable, mais le choix du site pur une telle opération gagnerait à être davantage justifié						
CROZET	Villeneuve	extension	Habitat	UGm1	2 ha	60 logements dont 20% de LLS	espace au sein d'une zone bâtie, jouxtant un hameau ancien	a priori minimes	4	zone tampon entre l'existant et les constructions futures	Villeneuve représente environ la moitié du tènement disponible, l'autre est en 2AU: le choix a manifestement été fait de bâtir en priorité la parie attenante au bâti ancien	Favorable						
DIVONNE	Arbere	renouvellement urbain	Habitat Equipements publics	UGp1, UH3	0,94 ha	30 logements dont 40 % de LLS				limiter l'imperméabilisation du site et des aires de stationnement par revêtement poreux et filtrant. Orientation des bâtiments pour profiter des apports solaires passifs en hiver et panneaux photovoltaïques. Gestion des eaux pluviales à la parcelle, selon la nature des sols.								

DIVONNE	Vesex	extension	Habitat	1AUG	0,56 ha	16 logements dont 40 % de LLS													
DIVONNE	Bords du lac	Tourisme	Equipement touristique	1AUT	6,4 ha	Hôtel, résidence services, spa, salle de conférence		Consommation d'espace	sensibilité moyenne 5	limiter l'imperméabilisation du site et des aires de stationnement par revêtement poreux et filtrant. Constructions bioclimatiques. Orientation des bâtiments pour profiter des apports solaires passifs en hiver et panneaux photovoltaïques. Gestion des eaux									
DIVONNE	OAP Château	Tourisme	Tourisme	UT1	0,6 ha	Réhabilitation dans le volume existant permettre l'installation d'activités hôtelières	Préserver l'attractivité touristique de la commune, maintenir les caractéristiques urbaines et thermique à la porte d'entrée nord												
DIVONNE	Projet Aqualudique	Tourisme	Equipement public et touristique	UT1	5,2 ha	centre aqualudique, thermes, hôtellerie, espaces de congrès		Paysages patrimoine	4										
DIVONNE	La Tuilière	village des associations	Equipement public	?	5,3 ha	plusieurs volumes	double sensibilité, réservoir de biodiversité important (zone humide sur l'intégralité de	absence de desserte de mobilité alternative	9	Absence de préconisation eau et déchets : prévoir bonne gestion des ordures ménagères anticipant flux de déchets									
ECHENEVEV	Bourg	renouvellement urbain	Habitat	UCb	6700 m2	30 logements	insertion urbaine, architecturale et		4										
ECHENEVEV	Sur Ville	extension	habitat	1AUg	1,3 ha	40 logements	consommation d'espace		5										
ECHENEVEV	Grand Champ	voir Gex																	
ECHENEVEV	Chemin du couillou	équipement	préservation espace pour futur équipement public	1AUe	2,94 ha	réalisation d'un équipement public ; création d'un espace vert paysager	maintenir éléments végétaux existants ; limiter l'imperméabilisation	consommation d'espace	5		projet peu précis								
FARGES	Carrière	extension	habitat	1-Aug	0,7 ha	6 logements	minimes: petite zone en continuité du centre bourg	consommation d'espace (modérée)	4	Maintien des boisements, haies bocagère pour séparer le bâti de l'espace agricole, clôtures végétalisées (passage de la petite faune)	Même pour 6 logements une OAP se justifie compte tenu de la proximité de bâtiments repérés comme remarquables								Favorable
FARGES	Chef lieu	extension	Habitat	1-Aug	1,9 ha	35 logements, 25% de LLS	Zone vierge, importante à l'échelle de la commune	Cosommation d'espace dans une zone jusqu'ici naturelle	4	Boisements existants complétés "le cas échéant" par une haie d'essences locales	Certes on est à proximité du chef lieu, le site bénéficie de la liaison mode doux de l'ancienne voie ferrée. L'extension est cependant importante et empiète sur une zone naturelle	Favorable sous réserve d'une justification plus argumentée du projet							
FARGES	Equipement	extension	équipement	1AUE	10 ha	Maison familiale rurale et centre de secours	Zone vierge, en deux parties, importante à l'échelle de la commune, a priori proches d'une exploitation agricole	On a conservé quelques parcelles en A, sans doute justifiées par la présence de ce qui semble être une exploitation qui se retrouve quasi enclavée	6 consommation d'espace, ce qui paraît peu en rapport avec la taille de l'extension	Conservation des boisements, clôtures végétalisées perméables à la petite faune	Zonage qui a été contesté au cours de l'enquête et qu'il serait envisagé de réduire								
FARGES	Les Courbes	extension																	
FERNEY VOLTAIRE	Mairie	renouvellement urbain	Pôle urbain (logements, extension mairie, commerces et gare routière)	UC1	3 ha	370 logements	Zone au coeur de l'agglomération, en partie pavillonnaire,	présence de jardins privés (TVB urbaine) que la densification va compromettre. périmètre de protection de monuments historiques	8 paysage	conservation de l'espace prairial et des arbres de haute tige. Aménagements paysagers écologiques	Dans la mesure où un des grands objectifs du PLUI est la densification, le secteur, malgré les contraintes dont il est assorti, s'y prête tout à fait	Favorable							
FERNEY VOLTAIRE	Ferney Genève Innovation	extension	Logements équipements	1AUfg1	65 ha	2500 logements, équipements commerces	zone en extension sur des espaces prairiaux, espaces de biodiversité, périmètre de monuments inscrits.	Artificialisation d'une zone jusqu'ici naturelle, atteinte à une zone humide, risque de pollution en phase chantier	16 trame verte et bleue, nuisances	maillage paysager, interface avec les espaces naturels et agricoles, préservation des vues sur le Jura	Zone qui fait l'objet d'une procédure de ZAC	Zac donc difficile à remettre en cause, mais importante extension sur un secteur jusqu'ici non artificialisé. opération que justifie toutefois la proximité de Genève							

FERNEY VOLTAIRE	Levant	renouvellement urbain	Habitat commerces	UGd1	1,5 h&	130 logements, 30% de LLS	zone déjà en partie bâtie	a priori minimales		3	Aménagements paysagers	Renouvellement urbain sur tissu pavillonnaire	Favorable						
FERNEY VOLTAIRE	Chemin des Fleurs	renouvellement urbain	Habitat commerces	UGd1	0,4 ha	90 logements, 25% de LLS, commerce	zone déjà en partie bâtie	a priori minimales		3	Arborisation	Renouvellement urbain sur tissu pavillonnaire	Favorable						
FERNEY VOLTAIRE	Chemin de Collex	renouvellement urbain	Habitat commerces	UGd1	0,61 ha	200 logements, 25 % de LLS, commerces	zone déjà en partie bâtie	a priori minimales	9 risques et nuisances (non précisées)		arborisation, aménagements paysagers	Renouvellement urbain sur tissu pavillonnaire	Favorable						
FERNEY VOLTAIRE	Eglise	extension	Habitat Equipements publics (maison du souvenir)	UC1	0,7 ha	40 logements, 25% de LLS	extension dans une zone naturelle mais en direction et à proximité du cimetière	artificialisation d'une zone certes naturelle mais enclavée	11 consommation d'espace et paysage		maintien du couvert végétal et arborisation	Zone en fin de compte enclavée, ce qui justifie son urbanisation	Favorable						
FERNEY VOLTAIRE	Rives du Nant	zone de loisirs et de découverte de l'environnement	aire de jeux, parcours santé, jardins partagés, espace de découverte du végétal et de l'eau	2AUT	10,3 ha	aire de jeux, parcours santé, jardins partagés, espace de découverte du végétal et de l'eau	zone naturelle maintenue telle ou à peu près	a priori minimales	17, donc espace sensible mais qui ne devrait pas être dégradé		Maintien du caractère naturel de la zone	Bien que figurant dans la liste des OAP de Ferney, semble en fait se situer à Prévessin (dossier difficile à interpréter)							
GEX pôle urbain	Pertemps - Mont-blanc	renouvellement urbain	habitat	UC2, UGm1, UGp1, UE	17,7 ha	800 à 1000 logements ; 90 log/ha ; mixité sociale													
GEX pôle urbain	Les Contamines	renouvellement urbain	habitat	UGm1	5,36ha	400 logements ; 75 log/ha ; 30% locatif social			impact sur paysage et cônes de vue										
GEX pôle urbain	coeur de ville	renouvellement urbain	habitat, commerce, équipement, service et tertiaire	UC2, UCa1	1,4 ha	100 à 150 logements, une résidence gérées, commerces complémentaires, tertiaire et équipements	insertion urbaine, architecturale et paysagère	vue, protection des monuments historiques											
GEX pôle urbain	Péroset	équipements	équipement	1AUJ	8,85 ha	nouvelle zone pour équipements scolaires													
GEX pôle urbain	Grand champ	équipement	équipement	1AUJ, Np	19,5 ha	équipements ou économie de la santé	fort enjeu pour le déplacement des espèces			16									
GEX pôle urbain	L'Aiglette	activité	équipement et économique	UAa, UAc2	36 ha	création village d'entreprises	présence de cours d'eau et de boisements, zones agricoles contiguës (Vesancy)	biodiversité ; zones humides ; cours d'eau ; corridors écologiques ; risques inondation		19									
GEX	Complexe touristique Gex-Mijoux (ou col de la Faucille)	UTN	Tourisme	1AUt	8 ha	5130 M2 dont hébergement touristiques, 3300 mètres carré, 650 équipements publics, 1100 pour les commerces, 150 pour les services douaniers, auxquels s'ajoutent équipements légers pour diverses activités ludiques	impact sur un réservoir de biodiversité « forêt et bocage », important pour la biodiversité, faune et flore, une pelouse sèche et une zone bocagère à proximité immédiate. Quatre zones de forêt sont incluses dans le périmètre du projet qui s'inscrit enfin dans le site classé du col de la Faucille. Présence d'un risque naturel mineur lié au gonflement/retrait d'argile. Possible potentiel en termes d'énergie solaire.	destruction partielle de certains milieux, imperméabilisation des sols, impact visuel sur le grand paysage. Augmentation de la fréquentation d'où impacts sur la qualité de l'air, le ruissellement, la production de déchets (dispositif de tri sélectif est prévu) et pression supplémentaire sur la ressource en eau et les dispositifs d'assainissement.	5 TVB	différentes mesures sont prévues dans le projet proprement dit, dans le règlement (conservation des arbres de haute tige, coefficient de biotope en particulier) et, dans le rapport de présentation, sous forme de mesures supplémentaires proposées. Elles sont listées pages 323 et 324, vont incontestablement dans le bon sens mais sont elles suffisantes?	l'obligation imposée par le règlement de conserver les forêts au cœur du site, de prévoir un coefficient de biotope l'interdiction au moins partielle, des clôtures suffit elle à compenser la consommation d'espace naturel et surtout l'atteinte à la fonctionnalité des prairies et des pelouses sèches. Opposabilité des "mesures supplémentaires"?							co	
MUJOUX	Complexe touristique Gex-Mijoux (ou col de la Faucille)	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus	Voir ci dessus							
GRILLY	Bella Vista	renouvellement urbain	Habitat	UGp1	0,31 ha	4 logements, densité 13 lgt/ha	végétation existante	mobilité		noté 1	Mesures de gestion des eaux pluviales adéquates, revêtement poreux des aires de stationnement.								
GRILLY	Ferme	renouvellement urbain	Habitat	UGp1	0,3 ha	7 logements, 30% de LLS, densité 23 lgt/ha, réhabilitation d'une ferme (4 logements) parking intégré au bâti existant	2 arbres à conserver,	paysage patrimoine		noté 4	haies vives en lieu et place de clôtures, empêcher les plantes invasives, mesures de gestion eaux pluviales								

ORNE	Verger de la Tour	Extension renouvellement	habitat	1AUc UGm2	2 ha	120 logements dont 25% de LLS	projet en partie en zone bâtie en partie en extension, mais présentant un intérêt en termes de trame verte urbaine. présence d'un monument inscrit	Peu détaillés mais une densité de 60 logements à l'hectare va impacter l'aspect enherbé arboré de la zone	9	intégration paysagère renforcée, aménagements soumis à l'autorisation de l'ABF	Malgré tout, l'extension est relativement limitée par rapport à la partie en renouvellement	Favorable						
ORNE	Coeur de village logement équipement (collège)	renouvellement extension		1AUg 1AUeUGa1	12 ha	520 logements, 28% de LLS, collège	Zone entourée de bâti en partie bâtie, dans le prolongement du centre, à l'exception de la partie 1AUe quise situe sur des terres agricoles. périmètre de monument inscrit. Nuisances sonores (route). Espace de biodiversité, zone humide	Peu détaillés, mais un tel nombre de logements va impacter les éléments écologiques du secteur	12	conservation de la partie boisée et création d'espaces de respiration végétalisés	Malgré ses impacts potentiels, opération d'extension du centre, rendue nécessaire par la démographie. l'emplacement retenu reste malgré tout acceptable	Favorable						
ORNE	Marcy	renouvellement	Habitat	UH1	0,7 ha	35 à 45 logements, 25% de LLS	zone entourée de bâti de type pavillonnaire donc avec jardins privatifs	a priori limités	7 paysage	conservation de l'identité de type pavillonnaire	Pas de gros enjeux compte tenu de la configuration des lieux.	Favorable						
ORNE	Vie du Marais	Renouvellement	Logement	UH1	0,5 ha	30 logements, 25% de LLS	zone complètement enclavée dans le bâti	limités compte tenu de la configuration	7	maintien des vues sur le grand paysage, espace arboré (verger) en partie haute	Pas de gros enjeu compte tenu de la configuration	Favorable						
ORNE	Ancienne gendarmerie	renouvellement	Habitat	UGm1	1,3 ha	80 logements, 25% de LLS	zone déjà bâtie, avec présence d'éléments végétaux à conserver	limités		maintien des espaces verts, végétalisation des espaces libres	Pas de gros enjeu	Favorable						
ORNE	Ecole	extension	future école	1AUe	1,2ha	école	projet en extension du bâti, sur des terres a priori agricoles	peu décrits	7 consommation d'espace	Création d'une haie séparative	Non souligné par le dossier mais extension en zone agricole. Malgré tout s'il s'agit de construire une école, peu de possibilité de le faire autrement qu'en extension	Favorable						
PERON	Les Chatelains	extension	Habitat Equipements publics	1-Aug	3,7ha	150 logements, mairie, parc public	extension significative, à proximité du pôle d'équipements de la commune mais comportant une zone humide	peu décrits mais Zone jusqu'ici naturelle qui sera artificialisée	5	Valorisation de la zone humide, zones tampon paysagères, choix des clôtures, jardins privatifs en rez de chaussée	Extension importante mais en lien direct avec l'urbanisation	Favorable						
PERON	Pré Munny	extension	commerce artisanat, services équipement	UAc2	9ha	renforcement du pôle économique commercial artisanal et de services	extension significative d'une zone existante	peu décrits dans le dossier	7 trame verte et bleue	traitement des espaces végétalisés	dossier peu prolixe sur les impacts environnementaux et la consommation d'espace. Mais dès lors qu'il s'agit de l'extension d'une zone existante le projet est acceptable	Favorable						
POUGNY	Gare	extension	Habitat	1AUc UGm1	1,1ha	70 logements dont 30% de locatifs sociaux	En partie dans un site relais pour la biodiversité dont il convient de conserver la fonctionnalité écologique, en bordure du Rhône (risque d'inondation)	Artificialisation, possible augmentation des risques inondation	6 consommation d'espace	Etudes des incidences des aménagements, végétalisation, imperméabilisation au minimum	volonté de poursuivre l'urbanisation du hameau Le site est il des mieux choisis, en bordure du Rhône et de la voie ferrée Bellegarde Genève	Favorable compte tenu de la desserte ferroviaire						
PREVESSIN-MOENS	Hauts de Magny	extension	Habitat	1-Aug	6,8 ha	200 logements, 30% de LLS	zone entourée de bâti sur 3 cotés. Enjeux limités	zone humide au coeur du site	5	conservation la zone humide	zone adaptée à la poursuite du développement de la commune. A noter que l'OAP jouxte une zone 2AU	favorable						
PREVESSIN-MOENS	Centre		habitat commerces services	UC2	16 ha	250 logements, commerces en rez de chaussée, résidence senior	zone au coeur du bourg, déjà bâtie, qu'il s'agit de restructurer	deux éléments de patrimoine à valoriser	5	préservation des boisements	Espace déjà en totalité bâti en centre d'agglomération	favorable						
PREVESSIN-MOENS	Centre de secours de l'est Gessien	extension	centre de secours	1AUe	1,2ha	centre de secours intercommunal	site déjà occupé par le centre technique municipal	peu développés dans la fiche OAP. A priori minimes. Le projet jouxte une zone UAcer		préservation des boisements, pas d'aménagement sous la ligne haute tension	zone déjà en partie affectée à des installations techniques	Favorable						

PREVESSIN MOENS	Atlas	extension	Habitat	1-Aug	2,6ha	80 logements dont 35%de LLS	zone dans le prolongement l'agglomération, entre Un zone UGd2 et une zone UE (école). Présence de franges arborées	espace délaissé par l'agriculture mais corridor pour la faune	8, consommation d'espace	espaces de respiration sur chaque îlot, extension de l'espace vert de l'école, zone de transition végétalisée au nord	zone sans doute intéressante sur le plan écologique mais enclavée dans le bâti	Favorable						
PREVESSIN MOENS	Rives du Nant	zone de loisirs et de découverte de l'environnement	aire de jeux, parcours santé, jardins partagés, espace de découverte du végétal et de l'eau	NI	10,3 ha	aire de jeux, parcours santé, jardins partagés, espace de découverte du végétal et de l'eau	zone naturelle maintenue telle ou à peu près	a priori minimes	17, donc espace sensible mais qui ne devrait pas être dégradé	Maintien du caractère naturel de la zone	Déjà vue dans les OAP de Ferney Voltaire, mais semble bien se situer à Préveessin							
SAINT GENIS POUJILLY	Porte de France	OAP	Logements commerces équipements publics	1AUc	19 Ha	Plateforme d'échange tous modes, parking de 600 places, 700 logements (locatifs sociaux 30%, locatifs intermédiaires 10%, accession à prix maîtrisés 10%, commerces, services parc public et espace vert.	terrains agricoles, même considérés comme dents creuses, réservoir de biodiversité, zone inondable en limite de site, nuisances sonores et pollution atmosphérique(RD 884 et aéroport). Pas d'enjeu paysager	Artificialisation et imperméabilisation des sols, menace sur la trame verte et bleue même si elle est d'intérêt local, dérangement de la faune et perte de biodiversité. Apport de population avec les conséquences sur l'approvisionnement en eau, la production de déchets et la consommation énergétique.	14 TVB	Différents principes énoncés dans l'OAP: conservation des arbres de haute tige, espaces verts, coefficient de biotope, non imperméabilisation des stationnements	Zone enclavée par différents axes routiers et déjà en partie bâtie et jouxtant des secteurs bâtis. Mais 19 Ha même en partie bâtis encore vus comme espace de culture, schéma p390, relèvent ils encore de la notion de dent creuse?	Pour cette opération et la suivante, avis favorable malgré tout dans la mesure où, du fait de sa proximité avec l'agglomération Genvois, Saint Genis Pouillyest appelé à connaître un fort développement						
SAINT GENIS POUJILLY	Pouilly	OAP	Habitat	UGa1 UAc1 1AUg NP	12,9 Ha	réalisation de 600 logements en 2 phases de trois ans dans une "dent creuse" (à noter que cette OAP est contiguë à celle de l'Allondon et Open à St Senis et à celle de Sergy "zone de loisirs")		Opération sur un espace de type prairial et une zone humide classée Np. Sur celle ci sera ménagé un espace public	A priori non répertoriée dans le tableau mais notée 11 TVB dans l'éval environnt	Etude pédologique et botanique sur la zone Np, règlement, coefficients de biotope et de pleine terre. Pas d'enjeu paysage spécifiques. Réseaux: les principes d'aménagement souhaitent... Compostage des bio déchets	Zone enclavée par le tissu urbain mais sise sur un espace agricole prairial Dent creuse?							
SAINT GENIS POUJILLY	Malvert	OAP	Equipements	1AUe	3,4 ha	Pas de précision sur la nature des équipements prévus	Extension de l'enveloppe urbaine sur un espace de prairie à enjeux pour la biodiversité, en partie arboré et proche d'une zone humide	Pression supplémentaire sur le milieu et possible étiération de la zone humide	Non répertoriée dans le tableau mais site d'intérêt majeur pour la biodiversité et la TVB urbaine. Pas d'évaluation environnementale sectorielle. Nuisances sonores	Définition d'un projet d'ensemble qualitatif intégré dans son environnement et conservant les boisements.	zone enclavée par le tissu urbain et la zone Uacern, en partie couverte par un espace réservé "création d'espace public"	favorable						
SAINT GENIS POUJILLY	L'Allondon	NON	Habitat Activités économiques	UGa1 UAc1	37 ha	Projet visant à définir un projet d'ensemble dans un secteur à vocation commerciale zone de renouvellement urbain	Proximité d'une zone humide/réservoir de biodiversité. Nuisances sonoresrisques d'inondation. ICPE autorisée	Limités sauf en phase chantier	11 TVB	démarche chantier propre, coefficient de biotope, arbres de haute tige, végétalisation des parkings et traitement des eaux de ruissellement (périmètre éloigné de captage), espace pour le compostage des bio déchets.	favorable							
SAINT GENIS POUJILLY	Open	OAP	Activité économiques	1AUAC	15,45 ha	Développement d'un pôle commercial structurant en entrée de St Genis.	Espace prairial a priori de peu d'intérêt agricole Sensibilité vis à vis des réservoirs de biodiversité et des zones humides (site d'intérêt majeur) Nuisances sonores, inondations	Artificialisation de la zone, même si ce n'est pas dit explicitement	12 TVB	maintien de la zone humide, préservation des milieux humides en phase travaux, coefficient de pleine terre et de biotope, arbres de haute tige, végétalisation des parkings								
Saint Jean de Gonville	Centre Bourg	OAP	Habitat Equipements publics	1AUe	2,5 ha	45 logements dont 20% de locatifs sociaux avec commerces en RDC, construction d'un groupe scolaire	Terrains destinés a priori à l'urbanisation de longue date. Pas d'impact environnemental majeur	Artificialisation	4 consommation d'espace	Sans véritable objet. Préservation des vues sur le grand paysage	Favorable							

Saint Jean de Gonville	Chêne	OAP	Habitat	1AUg	2,5ha	50 logements dont 30% de locatifs sociaux et 20% en accession à prix maîtrisé.	Terrains destinés a priori à l'urbanisation de longue date. Pas d'impact environnemental majeur	Artificialisation	4 Consommation d'espace	Sans véritable objet.	favorable								
SAUVERNY	les Noirettes phase 1	extension	Habitat	1AUg	2,47 ha	n'est pas soumis à opération d'ensemble: 60 logements dont 30 logements par phase et 25% de LLS et densité de 25 lgt/ha		consommation d'espace, ressource en eau	noté 6	Mesures de gestion des eaux pluviales adequat, revêtement poreux des aires de stationnement.									
SAUVERNY	les Noirettes phase 2	extension	Habitat	1AUg	l'autre moitié des 2,47 ha	ouverture soumise à l'achèvement de la phase 1		consommation d'espace, ressource en eau	noté 6	Mesures de gestion des eaux pluviales adequat, revêtement poreux des aires de stationnement.									
SAUVERNY	Champs Gobet	extension	équipement	1AUE	1,5 ha	équipement public communal ou intercommunal, selon besoins à venir (centre technique municipal, ou de première intervention), parking P+R de 20 à 70 places sur 3000 m2		consommation d'espace, agriculture, nuisances, ressource en eau	noté 8	Mesures de gestion des eaux pluviales adequat, revêtement poreux des aires de stationnement.									
SEGNY	Coeur de village	OAP	renouvellement urbain	1AUC	1,9ha	140 logement dont 20% de locatifs sociaux	problème de la saturation du réseau d'eaux pluviales ; nombreux petits éléments de trame verte ;	faibles, hormis pb eaux pluviales	6										
SEGNY	résidence autonomie / zone d'activités	OAP	Mixte	1AUE ; 1AUC	0,95 ha et 17,15 ha	accueil d'une résidence autonomie ; poursuivre la structuration de l'entrée de ville ; encadrer le développement économique	biodiversité ; intégration paysagère	consommation d'espace, artificialisation	7 pour résidence autonomie, 9 pour zone d'activités	bande verte paysagère à prévoir, ainsi que frange tampon sur les limites du site									
SEGNY	Services communaux	OAP	Equipements	1AUE	2200 m2	anticiper les besoins de la commune en équipements publics, dont la création d'un hangar de 400 m2 et d'une plateforme de stockage	intégration paysagère	artificialisation des sols	8										
SERGY	Gare	OAP	Equipements	UE	2 ha	Développer un pôle pour les activités artisanales liées à la culture en gérant de façon qualitative les interfaces avec les autres espaces et les bâtiments industriels Centre technique municipal?	Boisement d'intérêt sur la parcelle et zone humide /réservoir de biodiversité au nord. Zone inondable au nord. Parcelles agronomiquement stratégiques	Atteinte à la trame verte et bleue même s'il est prévu de limiter les constructions dans cette partie	10 TVB	conservation des boisements, non altération de la zone humide, , coefficient de biotope, , de pleine terre, valorisation paysagère des espaces libres, mesures pour les bâtiments exposés aux crues	Opportunité eu égard à la sensibilité écologique?								
SERGY	La Clairière	OAP	Habitat	1AUg	1,7 ha	23 logements dont 25% de locatifs sociaux	zone entourée sur quatre cotés de terrains déjà bâtis sans enjeux particuliers	pas d'impact majeur	4 Consommation d'espace		néant								
SERGY	Cœur de village	OAP	Habitat	1AUG(plan) ou UGm1(analyse environnement)	3,1 ha	140 logements dont 15% en accession à prix maîtrisé et 20%de locatifs sociaux	Zone tampon entre le centre historique et le tissu pavillonnaire. Fonction actuelle de trame verte urbaine												
SERGY	Chemin de Cairoly	OAP	Habitat	UGp1	0,33 ha	12 logements locatifs sociaux	Minimes: comblement d'un espace entouré de constructions	Minimes	2		Vraie dent creuse								

SERGY	Zone de loisirs	OAP	Activités et infrastructures de loisirs	1AU Ae	19,3 ha	Activités et infrastructures de loisirs y compris commerces liés aux activités de loisirs	zone cultivée, prairie perméable, boisements et zone humide	Artificialisation	14 TVB et consommation d'espace	Réflexion sur l'intégration, préservation des éléments paysagers remarquables	Importante extension dans une zone encore naturelle même si contiguë à Gex urbanisée								
THOIRY	La Praille	OAP	Activité économiques	1AU Aa	3 ha	Accueil de nouvelles entreprises	Extension sur des espaces agricole cultivés à intérêt écologique limité mais représentatifs des espaces agricoles cultivés du Pays de Gex. En bordure de zone inondable et de zone humide	consommation d'espace, impact possible sur la zone humide	14 biodiversité	Chantier propre, maintien des haies, insertion urbaine et paysagère.	Extension d'une zone existante. Si l'insertion urbaine paysagère est réussie, devrait se traduire par une amélioration								
THOIRY	Val Thoiry Nord	OAP	Activités économiques	1AU Ac	4,6ha	Développement de la zone existante	Site en partie construit. Le reste: prairies, haies, bosquets, zone humide à proximité	Risque de destruction d'espaces remarquables et disparition certaine d'espaces perméables	5 consommation d'espace	Intégration paysagère, gestion qualitative des interfaces avec les entités sensibles alentour	Répond sans doute à un besoin. La note de synthèse environnementale paraît optimiste								
THOIRY	Alpes Jura	OAP	Habitat	UGd2	1,2 ha	renouvellement du tissu pavillonnaire et densification: 65 logements dont 40% de locatifs sociaux	Site pavillonnaire bien arboré. Pas d'enjeu majeur	Minimes	1	maintien du couvert végétal	On pourrait imaginer une OAP un peu plus étendue								
THOIRY	Rue des primevères	OAP	Habitat	UGm1	1 ha	renouvellement du tissu pavillonnaire et densification: 45 logements dont 40% de locatifs sociaux	""	""	""	""	On pourrait imaginer une OAP un peu plus étendue								
THOIRY	rue de l'Etraz	OAP	Habitat	UGm1	1,1ha	50 logements dont 40% de locatifs sociaux	entourée de tissu pavillonnaire végétalisé. Présence à proximité de bâtiments patrimoniaux. Espace enherbé déclaré à la PAC		3	Insertion, préservation des vues sur le paysage, intégration des éléments patrimoniaux	RAS								
THOIRY	Place en poulet	OAP	Habitat	UGm1	0,49ha	15 logements dont 40% de locatifs sociaux	entourée de tssu pavillonnaire. Espace enherbé avec biodiversité locale	Minimes	3	Cohérence avec le bâti alentour, traitement qualitatif des limites	RAS								
THOIRY	Rue des Crêtes	OAP	Habitat	UGm1	0,35ha	9 logements dont 40% de locatifs sociaux	Proximité d'une Znieff, espace enherbé (PAC), coupure verte au sud, périmètre dans un ensemble d'intérêt patrimonial	Minimes, secteur entouré de bâti, sous réserve du respect des éléments environnementaux déjà cités	4	aménagement paysagers de qualité	RAS								
THOIRY	Rue de la Collonge	OAP	Habitat	UGm1	0,5ha	12 logements dont 40% de locatifs sociaux	Espace PAC, arbres de haute tige mais entourée de constructions	Minimes	4	Intégration paysagère	RAS								
THOIRY	Rue des Rairets	OAP	Habitat	UGm1	0,43ha	8 à 10 logements, 40% de LLS	Rien de significatif	Minimes, secteur entouré de bâti	Non mentionnée	Intégration paysagère, interfaces	RAS								
THOIRY	rue des Bouvreuils	OAP	Habitat	UGm1	0,51ha	15 à 20 logements, 40% de LLS	au cœur de l'enveloppe urbaine. RAS	Minimes, secteur entouré de bâti	Non mentionnée	Intégration paysagère et architecturale. Espace paysager central	RAS								
THOIRY	rue des quarts	OAP	Habitat	UGm1	0,78ha	27 logements, 40% LLS	Aire de respiration écologique au cœur du tissu urbain. Mais entouré de bâti.	Minimes, secteur entouré de bâti	3	Intégration architecturale et paysagère	RAS								
THOIRY	rue des Buis	OAP	Habitat	UGm1	0,97 ha	30 à 35 logements, 40% LLS	Aire de respiration écologique au cœur du tissu urbain. Mais entouré de bâti dont une zone patrimoniale	Minimes, secteur entouré de bâti	4 Consommation d'espace	Attention à l'architecture, au respect de l'identité patrimoniale et au grand paysage	RAS								

VESANCY	L'Aiglette	activité	équipement et économique	UAa, UAc2	36 ha	création village d'entreprises	présence de cours d'eau et de boisements, zones agricoles contiguës (Vesancy)	biodiversité ; zones humides ; cours d'eau ; corridors écologiques ; risques inondation	19								
VESANCY	Au Verger	extension	Habitat	1AUg	0,65 ha	7 logements individuels, dont 20% de LLS, densité 151gt/ha	préserver arbres existants	non évalué dans le dossier	non évalué dans le dossier	Mesures de gestion des eaux pluviales adéquates, revêtement poreux des aires de stationnement.							

Vo pour Resten annexé à la délibération du 23 septembre 2024.

